

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Approche communicationnelle (Partie II)</b>
<b>Section(s)</b>	- (2 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Arts Plastiques - Cycle 1 Bloc 2

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Sandrine DELILLE	30	Année

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2	30h	Sandrine DELILLE Meri DROSSINIS

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : 10h de théorie, 15h d'exercices/laboratoires, 5h de travaux

<b>Langue d'enseignement</b>
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Contenus de l'unité d'enseignement "Approche communicationnelle Partie 1"

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif (travaillée &amp; évaluée)</li> <li>◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal (travaillée &amp; évaluée)</li> <li>◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations (travaillée &amp; évaluée)</li> </ul> </li> <li>• Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (travaillée &amp; évaluée)</li> <li>◦ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques (travaillée)</li> <li>◦ Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques (travaillée)</li> </ul> </li> </ul>

<b>Objectifs de développement durable</b> (rubrique optionnelle pour l'année académique 2022-2023)
Aucun

<b>Acquis d'apprentissage spécifiques</b>

Au terme de cette unité, l'étudiant sera capable de :

- Entraîner et mobiliser des compétences linguistiques : lexicales, orthographiques, syntaxiques ; analyser et produire différents types de textes ; orienter son écrit en fonction de la situation de communication.
- Entraîner et mobiliser des compétences orales : choisir et mettre en œuvre un niveau de langue et des stratégies d'expression ; participer à différentes situations de communication et développer diverses postures de l'écouter/écouter ; prendre conscience des ressources non verbales et les utiliser de manière adaptée.

### Contenu de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2

Le contenu est adapté en fonction des différentes sections et de leurs objectifs spécifiques.

- Révision de règles orthographiques et grammaticales, de la conjugaison, du vocabulaire, des stratégies développées en acte d'écriture.
- Apprentissage de tâches d'écriture relatives au métier d'enseignant.
- Production de divers types de discours écrits et oraux.

### Méthodes d'enseignement

**Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2** : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive

### Supports

**Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2** : syllabus, notes de cours, notes d'exercices

### Ressources bibliographiques de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2

Un dictionnaire récent (ultérieur à 2015)

Une grammaire récente. Si vous n'avez pas de grammaire, préférez l'achat de CHERDON Ch., *Guide de grammaire française*, De Boeck.

Un livre de conjugaison (Bescherelle, ultérieur à 2015)

Un correcteur orthographique

Site conseillé : [www.ccdmd.qc.ca/fr/](http://www.ccdmd.qc.ca/fr/)

Autres références bibliographiques : cf. contrat de cours

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note d'UE = note de l'AA
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : Français

**Méthode d'évaluation de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 :**

Evaluation continue et/ou finale, orale et/ou écrite selon les sous-sections et les titulaires du cours, cf. contrat de cours.

Année académique : **2022 - 2023**